EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de VALENCIN
Séance du 29 Octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf du mois d'Octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	19/10/2026
Présents :	17	Date de publication	02/11/2026
Votants :	19		

Présents : M Bernard JULLIEN – Mme Nadège HEIMO – M Christophe SOULIER – Mme Jenny RODRIGUEZ – M Jean-Louis CIANFARANI – M Loïc REGNIER – Mme Fanny LAMOUCHE – M Daniel MOTA – Mme Nathalie CELLE – Mme Amélie GASTALDO – M Benjamin CAMPOY – M Frédéric BAUDRY – M Nicolas BONGIBAULT – Mme Véronique BOUCHARD – M Jean-Michel MOLLAS – Mme Andrée VACHER – M Patrick MOREL

Absents : Mme Nathalie ZAMBARDI donne procuration à M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX donne procuration à Mme Fanny LAMOUCHE – M Gilles DENIS donne procuration à M Daniel MOTA – M Yves SERVANGE donne procuration à M Bernard JULLIEN – Mme Amélie BEAL – M Jérémy PERRIN

Secrétaire : M Jean-Louis CIANFARANI

N°07	Délibération n° 2026-091	Octobre Rose – Subvention à l'association 2V2T

M Jean-Louis CIANFARANI rappelle l'évènement organisé par l'association 2V2T et la Commune à l'occasion du mois « Octobre Rose ». Les recettes issues de cet évènement seront reversées à une association au sein de l'hôpital Léon Bérard qui œuvre pour la recherche et l'avancée des traitements contre le cancer du sein.

Il ajoute que l'organisation de l'évènement a été proposée début septembre. Son financement n'a donc pas pu être intégré dans la demande de subvention annuelle déposée par l'association.

Afin de soutenir l'association 2V2T qui a organisé cet évènement, M Jean-Louis CIANFARANI propose de verser la somme de 433€ au titre d'une subvention exceptionnelle.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (M Christophe SOULIER et M Nicolas BONGIBAULT ne prennent pas part au vote car membres du bureau de l'association 2V2T), à l'unanimité

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 433€ à l'association 2V2T.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Le Maire
Bernard JULLIEN

MAIRIE DE VALENCIN (Isère)

Le secrétaire
Jean-Louis CIANFARANI